

Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2014 du Conseil de la municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, tenue à la salle du Centre communautaire, située au 13, chemin du Village, à Saints-Martyrs-Canadiens, le lundi 8 septembre 2014 à 19h.

Sont présents : la conseillère Madame Christine Marchand, les conseillers messieurs Rémy Larouche, Serge Breton, Michel Dumont et Pierre Boisvert, sous la présidence du maire, monsieur André Henri.

Également présente; Thérèse Lemay directrice générale et secrétaire-trésorière.

Absent : Michel Prince

8 septembre 2014 1. Ouverture de la séance ordinaire

Constatant qu'il y a quorum, monsieur André Henri déclare ouverte la séance ordinaire du conseil à 19h le 8 septembre 2014.

2014-09-164 2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Michel Dumont, appuyé par le conseiller Rémy Larouche il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que l'ordre du jour soit adopté, avec quelques ajouts au point 14, C,D et E.

1. Prière (ouverture de la séance)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 8 septembre 2014
3. Approbation des procès-verbaux du 4 et du 11 août 2014.
4. Adoption des projets de règlements en concordance avec le schéma de la MRC.
5. Demande pour la bibliothèque
6. Achat d'un moniteur pour le poste informatique de l'inspecteur.
7. Demande de changer le nom d'île # 35 : par «le Caillou» et l'île # 36 : par «l'île aux bleuets»
8. Mandat à Me Caroline Pelchat, dossier : accès aux documents.
9. Résolution de la FQM prenant position sur le service postal canadien.
10. Budget pour la journée de la culture.
11. Confirmation de la taxe sur essence pour une période de 5 ans.
12. Correspondance
13. Comptes du mois
14. Varia
 - a) 2^e semaine de Vacances du dg
 - b) Rapport de l'inspecteur
 - c) Facture de M. Marc-Aurèle Henri
 - d) Offre de services de la firme Avizo
 - e) Demande du propriétaire du 9 rue Principale
15. Période de questions
16. Clôture de la séance

2014-09-165 3. Approbation du procès-verbal du 4 août 2014

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance du 4 août 2014 a été préalablement remise aux membres du Conseil municipal.

Considérant que les élus ont tous reçu une copie du procès-verbal préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à l'adoption.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Breton, appuyé par la conseiller Michel Dumont et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

2014-09-166 3.B Approbation du procès-verbal du 11 août 2014.

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 août 2014 a été préalablement remise aux membres du Conseil municipal.

Considérant que les élus ont tous reçu une copie du procès-verbal préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à l'adoption.

En conséquence, il est proposé par Madame Christine Marchand, conseillère, appuyée par Monsieur Rémy Larouche conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

4. **Adoption des projets de règlements en concordance avec le schéma de la MRC.**

Pour mieux comprendre les implications du règlement de concordance conformément au schéma de la MRC d'Arthabaska, les membres du conseil désirent prendre le temps nécessaire pour effectuer une étude plus approfondie de ce dossier. Il est donc nécessaire de reporter ce dossier à une séance ultérieure.

2014-09-167

5. **Demande pour la bibliothèque**

Monsieur Rémy Larouche, répondant de la bibliothèque municipale, demande au nom des bénévoles d'effectuer les travaux suivants :

- Remplacer la poignée de porte du local de la bibliothèque
- Achat de diverses papeteries
- Réparer petits bancs
- Pose de 3 crochets pour enfants
- Pose de séparateurs pour les livres d'enfants
- Autorisation de participer à la journée d'automne qui aura lieu à Trois-Rivières au coût de 25.00\$ par personne en autorisant les frais de déplacement.

Les travaux ci-haut mentionnés seront exécutés par M. Gilles Fontaine.

Les coûts sont estimés à environ 350.00\$

Les fonds sont disponibles pour réaliser le projet.

En conséquence, il est proposé par Monsieur Rémy Larouche conseiller, appuyé de Madame Christine Marchand conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la demande est acceptée pour effectuer les travaux, incluant les achats et les frais d'inscription de déplacement pour assister à la rencontre à Trois-Rivières.

2014-09-168

6. **Achat d'un moniteur pour le poste informatique de l'inspecteur.**

Considérant que le moniteur du poste informatique de Monsieur l'inspecteur est défectueux.

Considérant que le remplacement de cet équipement est essentiel.

Considérant que les crédits sont insuffisants au poste portant le numéro 213 000 414

Considérant qu'un transfert de crédit provenant du poste 213 000 141 (administration) sera déposé au poste informatique # 213 000 414

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Boisvert conseiller, appuyé de Madame Christine Marchand conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'achat d'un nouveau moniteur est essentiel et que le transfert de crédit est autorisé pour effectuer l'achat au montant de 250.00\$

2014-09-169

7. **Demande de changer le nom d'île # 35 : par «le Caillou» et l'île # 36 : par «l'île aux bleuets»**

Considérant que Madame Catherine Pinsonnault nous propose de modifier le le nom des îles # 35 et # 36 au Lac Nicolet.

Considérant que deux matricules différents indiquent chaque île, au rôle d'évaluation de la municipalité.

Île 35 porte le matricule # 2277-12-7035

Île 36 porte le matricule # 2277-23-0050



Considérant que le nom proposé pour île # 35 serait « Le caillou » et que l'île # 36 porterait le nom « l'île aux Bleuets »

En conséquence, il est proposé par Monsieur Rémy Larouche conseiller, appuyé de Monsieur Michel Dumont conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une demande soit présentée au bureau de la Toponymie pour accepter la modification aux noms des îles déjà existants.

2014-09-170

8. Mandat à Me Caroline Pelchat dossier : accès aux documents.

Considérant que plusieurs demandes d'accès aux documents nous sont demandées depuis un certain temps.

Considérant que la réglementation est très complexe, nous avons besoin régulièrement d'avis juridique pour répondre à certaines demandes.

Considérant que Me Caroline Pelchat était par le passé la personne mandatée pour les dossiers d'accès à l'information.

Considérant qu'un citoyen demeurant à Saints-Martyrs-Canadiens a déposé une demande de révision à la Commission d'accès à l'information du Québec à propos d'un document qui lui a été refusé

En conséquence, il est proposé par Monsieur Rémy Larouche conseiller, appuyé de Monsieur Serge Breton conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que Me Caroline Pelchat, soit mandatée pour apporter le support nécessaire à la directrice générale et responsable de l'accès aux documents, de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

Que nous ne pouvons prévoir le montant alloué car tout dépend des demandes qui nous seront déposées.

Que les crédits n'ayant pas été budgétés en 2014, il sera nécessaire d'utiliser les crédits au surplus accumulé pour payer les frais de Me Caroline Pelchat.

9. Résolution de la FQM prenant position sur le service postal canadien.

La FQM nous a transmis la résolution ayant pour objet : Service postal canadien, un service de proximité essentiel pour nos communautés.

2014-09-171

10. Budget pour journée de la culture.

Considérant que la MRC nous a alloué un budget de 1 000.\$ pour cette activité

Considérant que le concours de photos aura lieu en cette fin semaine du 27 et 28 septembre. Les personnes sont invitées à venir voter pour les plus belles photos qui seront choisis pour le calendrier 2015.

Considérant que nous invitons les artistes à venir exposer leurs œuvres dans l'après-midi du 27 septembre

Considérant qu'un spectacle sera présenté samedi le 27 septembre en soirée au coût d'environ 600.\$

Considérant que les prix pour les participants au concours de photos sont les suivants;

75.00\$ 1^{er} prix

50.00\$ 2^e prix

25.00\$ 3^e prix

Et deux (2) prix de participation de 10.00\$ seront remis aux participants choisis.

Considérant que le budget pour diverses dépenses est de 230.\$

En conséquence, il est proposé par Madame, Christine Marchand conseillère, appuyée de Monsieur Pierre Boisvert conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget de 1000.\$ est accepté pour cette activité prévu dans le cadre de la journée culturelle.

11. Confirmation de la taxe sur essence pour une période de 5 ans.

La directrice générale fait mention que nous avons reçu la confirmation du Ministre M. Pierre Moreau que dans le cadre ce programme, la Municipalité recevra la somme de 480 806.\$ répartis sur cinq ans.

L'ordre de priorité sont les suivants:

1. L'installation, la mise aux normes et la mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux;
2. Les études qui visent à améliorer la connaissance des infrastructures municipales;

3. Le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts;
4. La voirie locale (réfection ou amélioration des infrastructures de voirie locale tels que les ouvrages d'art municipaux, rues municipales ou autres routes locales), les infrastructures liées à la gestion des matières résiduelles, les travaux d'amélioration énergétique des bâtiments municipaux et d'infrastructures municipales à vocation culturelle, communautaire, sportive ou loisir.

Exception:

5. La Municipalité a la possibilité d'utiliser l'équivalent de 20% de la somme qui lui est allouée pour réaliser des travaux admissibles de son choix, sans tenir compte de l'ordre de priorité.

12. Correspondance

1. Ministère des transports « Autorisation d'accepter les écriteaux suivant : (restaurant, hébergement dépanneur) ou tout autre vocable s'y apparentant.
2. Épicerie du coin (Remerciement pour le développement positif sur les panneaux publicitaires)
3. Le Gîte du Curé (Remerciement pour le développement positif sur les panneaux publicitaires)
4. SAE «Formation en traitement des eaux usées par étang printemps 2015.
5. Gouvernement du Québec Ministre des Transports« Confirmation de la subvention de 53 738.\$, est accordée pour l'année 2014 au Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
6. MARCOM « Offre de services d'ingénieurs-conseils en ingénierie électrique et civil»
7. Place aux jeunes « 17^e édition de place aux jeunes Arthabaska

2014-09-172

13. Comptes du mois

Considérant que la liste des comptes du mois est remise aux élus.

Il est proposé par Monsieur, Serge Breton conseiller , appuyé par Monsieur Pierre Boisvert conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers, d'approuver et de payer la liste des comptes totalisant un montant de 64 389.17\$ La secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

LISTE DES COMPTES - du 8 septembre 2014

1	Receveur Général du Canada (D.A.S.)	802.34 \$
2	Ministre du Revenu du Québec (D.A.S.)	2 053.05 \$
3	Société Canadienne des postes (Bla Bla)	28.33 \$
4	ADMQ (colloque)	200.00 \$
5	ADMQ (formation en ligne)	1 255.53 \$
6	Serge Leblanc CPA inc.	3 207.80 \$
7	André Henri, maire	800.00 \$
8	Michel Prince, conseiller	316.66 \$
9	Christine Marchand, conseillère	316.66 \$
10	Rémy Larouche, conseiller	316.66 \$
11	Serge Breton, conseiller	316.66 \$
12	Michel Dumont, conseiller	316.66 \$
13	Pierre Boisvert, conseiller	316.66 \$
14	Bell Mobilité inc. (cellulaire)	57.96 \$
15	Bell Mobilité inc. (# pagette)	30.28 \$
16	Biolab (analyses)	485.78 \$
17	Buropro (état août)	336.37 \$

18	Claude Caron Avocat inc. (juillet)	1 928.22 \$
19	Desjardins Sécurité Financière (assurances)	871.34 \$
20	Entretien Général Lemay	74.73 \$
21	Excavation Marquis Tardif inc.	5 644.23 \$
22	Hydro-Québec (éclairage public)	489.85 \$
23	Hydro-Québec (panneau publicitaire)	20.46 \$
24	Hydro Québec (panneau publicitaire)	20.46 \$
25	Mégaburo inc. (contrat service) Régie Inter-Sanitaire des Hameaux (ord., récupération, compost)	775.39 \$ 3 436.83 \$
27	S.C.A. Ham-Nord (état août)	2 835.57 \$
28	Sogetel (téléphones & internet)	260.01 \$
29	Alain Lemay	431.15 \$
30	Communication 1er choix inc.	22.94 \$
31	Entrepreneur Électricien ElectroGrond inc.	481.46 \$
32	F.Q.M. (colis)	11.89 \$
33	Garage A. Taschereau inc. (essence)	62.00 \$
34	Groupe Signalisation Estrie	1 113.71 \$
35	Les Services EXP inc. (urbaniste)	3 383.44 \$
36	Municipalité Ham-Sud	272.39 \$
37	N. Faucher Entrepreneur Électricien	200.58 \$
38	Les Pompes Garand inc.	875.48 \$
39	SIUCQ MRC d'Arthabaska (contribution annuelle)	160.59 \$
40	Régie Intermunicipale d'Incendie des 3 Monts	21 319.26 \$
41	Total du salaire de la D.G. :	2 734.91 \$
42	Total des salaires / déplacements / dépenses du personnel :	5 804.88 \$
	TOTAL	64 389.17 \$

14. **VARIA**

2014-09-173

A) 2^e semaine de Vacances du dg

Considérant que la directrice générale désire utiliser sa 2^e semaine de vacances annuelle durant le mois de septembre

En conséquence, il est proposé par Monsieur, Rémy Larouche conseiller, appuyé de Madame Christine Marchand conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'autorise la directrice générale à utiliser sa 2^e semaine de vacances annuels durant le mois de septembre.

B) Rapport de l'inspecteur

Monsieur Pierre Ramsay, inspecteur municipal a fait savoir aux élus lors de l'atelier de travail des événements survenus durant le mois d'août.

2014-09-174

C) Facture de M. Marc-Aurèle Henri

Pour cet item à l'ordre du jour Monsieur André Henri, maire se retire de la table du conseil à 19 h 55 puisque cette facture provient de son frère.

Il est remplacé par le maire suppléant Monsieur Rémy Larouche.

Considérant que Monsieur Marc-Aurèle Henri, réclame à la municipalité les frais d'un pneu qui a été perforé accidentellement sur le chemin menant à l'usine de filtration de l'eau potable.

Considérant que le chemin ci- haut mentionné est situé sur une servitude de passage appartenant à Monsieur Marc-Aurèle Henri en faveur de la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

Considérant qu'il y avait une tige de fer qui a perforé le pneu.

Considérant qu'une facture nous a été présentée au coût de 308.14\$.

En conséquence, il est proposé par Monsieur, Michel Dumont conseiller, appuyé par Monsieur Serge Breton, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le paiement de la réclamation au coût de 308.14\$ est autorisé.

Monsieur André Henri, maire reprend son poste à 20h 08

2014-09-175 D) Offre de services de la firme Avizo

Considérant qu'une rencontre a eu lieu avec la firme avizo, les élus municipaux et Me Claude Caron pour mieux identifier les documents nécessaires.

Considérant qu'une offre nous a été présentée par la firme Avizo en deux parties qui sont les suivantes : Honoraires 17 780.00\$ plus taxes
Vérification dans chaque résidence; 5 981.00\$ plus taxes
Pour les travaux supplémentaires les tarifs sont de 72.00\$ à 125.00\$ l'heure tout dépend du professionnel qui travaille sur le dossier.

Considérant que le paiement pour effectuer les travaux prévus, sera pris au fonds accumulés provenant du règlement d'emprunt de la partie non utilisée, puisque les travaux réalisés en 2010 ont été moins onéreux que prévus.

En conséquence, il est proposé par Madame, Christine Marchand conseillère, appuyée par Monsieur Serge Breton conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que nous allons vérifier avec Me Caron si l'offre de service est complète. Après vérification si tout est conforme les membres du conseil acceptent de remettre le contrat à la firme Avizo pour débiter les travaux dans les plus brefs délais.

Que les fonds nécessaires soient pris à la partie non utilisée du règlement d'emprunt payé par les utilisateurs payeurs.

2014-09-176 E) Demande du propriétaire du 9 rue Principale

Considérant que le propriétaire demande une prolongation pour déplacer la roulotte placé sur son terrain jusqu'à la fin du mois d'octobre.

En conséquence, il est proposé par Monsieur, Serge Breton conseiller, appuyé par Monsieur Rémy Larouche conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que nous acceptons le délai demandé par le propriétaire jusqu'à la fin du mois d'octobre

15. Période de questions

16. Levée de l'assemblée

Proposé par Rémy Larouche à 20 h 24

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions.

Thérèse Lemay gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Signature _____ maire

Signature _____ Secrétaire-trésorière

